



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 9

03 avril 2024



*Jonquille printanière à
Vancouver, C-B.*

Au début du mois de mars, la Commission du droit s'est rendue dans l'Ouest, à Vancouver, Regina et Saskatoon. J'ai été ravie de découvrir de gaies jonquilles fleurissant près de l'océan Pacifique, et tout aussi ravie d'observer des lièvres arctiques jouant dans la neige encore épaisse de la Saskatchewan. L'éventail saisissant des images printanières n'a d'égal que celui des personnes qui ont pris le temps de nous rencontrer, de nous faire part de leurs préoccupations et de leurs projets, et de nous suggérer des orientations pour l'avenir de la CDC. Avec Kirk Shannon, directeur général du LCC et compagnon de route, je suis rentrée à Ottawa à la fois énergisée et inspirée par les échanges avec des personnes et des organisations que nous comptons désormais parmi nos amis et nos voisins.

En relisant les notes avec lesquelles j'ai rempli un cahier entier pendant la semaine passée loin du bureau, il me semble que le voyage a été marqué par des rencontres avec des « aventuriers », des « enseignants » et des « intendants ». Dans cette lettre, je citerai simplement des exemples de chacun d'entre eux et montrerai que la CDC les a tous accueillis.

Les « aventuriers » incluent la *Justice Education Society* (JES) et l'Université des Premières Nations (*First Nations University*, FNU). Basée au centre-ville de Vancouver, la JES travaille sur des sites numériques, locaux et, de plus en plus, internationaux. Fondée à l'origine pour assurer l'éducation du public sur les tribunaux, et toujours animée par une approche de la justice centrée sur les personnes, la JES développe et offre



Lièvres arctiques en Saskatchewan.

actuellement un éventail incroyablement large de programmes et de ressources qui traitent, par exemple, du suicide des jeunes, de la traite des êtres humains, de l'évolution des formes de famille, du renforcement des capacités du secteur de la justice et des services d'aide aux victimes. La FNU existe et s'étend dans quatre directions. J'ai rencontré la présidente de l'université, la professeure Jacqueline Ottman, sur le magnifique campus de Regina conçu par Douglas Cardinal ; les



Law Commission of Canada Commission du droit du Canada

Canada

étudiants, dont 90 % sont autochtones, peuvent poursuivre leurs études ici ou dans trois autres écosystèmes ou campus à travers la Saskatchewan. La FNU offre des programmes et un soutien significatif en mettant l'accent sur les systèmes de connaissances autochtones intégrés dans l'apprentissage disciplinaire et interdisciplinaire. Les deux « aventuriers » - FNU et JES - grandissent en taille et en ambition, conscients de leur passé et enthousiastes pour leur avenir. Prêts à emprunter de nouvelles voies, à rencontrer de nouveaux partenaires et à expérimenter de nouveaux projets, ils font preuve d'un amour de l'exploration et d'une volonté de tracer des voies audacieuses si nécessaire.

Les « enseignants » que nous avons rencontrés comprennent des membres des facultés de droit de l'Université de la Colombie-Britannique et de l'Université de la Saskatchewan, ainsi que le directeur de la *Johnson Shoyama Graduate School of Public Policy*. De manière peut-être moins évidente, le *British Columbia Law Institute* et la *Law Reform Commission of Saskatchewan* - nos homologues provinciaux - assument également des rôles et des responsabilités d'enseignants en développant la culture juridique et en dirigeant des recherches et des recommandations de grande envergure. Dans une approche visant à « écouter et apprendre », nous avons entendu parler de projets liés à la réglementation des situations d'urgence, à la justice pénale et à l'intelligence artificielle, aux lois et traditions juridiques autochtones, aux droits génésiques, à l'éducation religieuse et aux paramètres changeants de l'administration municipale. Désireux d'enseigner leurs propres domaines d'exploration ou de publication, tous étaient également désireux de partager des idées sur la manière dont la Commission du droit du Canada pourrait accueillir de jeunes universitaires poursuivant des études supérieures en droit ou dans des disciplines connexes, encourager et fournir un lieu d'échange collaboratif, et soutenir les liens cruciaux entre les idées, la compréhension et le changement positif.

Les « intendants » que nous avons découverts comprennent les barreaux provinciaux de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan, qui supervisent la profession juridique et ses membres dans leurs provinces respectives, et le groupe *Intercultural Grandmothers Uniting* (IGU) de Regina, dont les membres expliquent qu'ils pratiquent la réconciliation discrètement et avec détermination depuis trois décennies. Tous ont partagé leur sagesse et leurs inquiétudes, et tous portent le lourd fardeau de leaders, de guides et de modèles. Les barreaux s'inquiètent de l'indépendance de la profession juridique dans une société libre et démocratique ; ils offrent des conseils sages sur des domaines du droit ou des projets de réforme où une Commission canadienne pourrait faire une différence ; ils reconnaissent la lourde responsabilité d'assurer des compétences variées et adaptées de la part des avocats. Dans un registre très différent, les membres de l'IGU partagent un engagement à faire preuve de soutien mutuel et d'écoute constructive, en particulier auprès des enfants et des jeunes de Regina. Les Grand-mères interculturelles se réunissent en cercle une fois par mois pour partager leurs idées et leur énergie, discuter de leurs projets et de leurs découvertes, et nourrir le récit permanent d'histoires entre amis autochtones et non autochtones.

Bien que les étiquettes d'aventurier, d'enseignant et d'intendant soient censées véhiculer des rôles ou des perspectives distincts, il existe une grande perméabilité entre les catégories. Tous nos interlocuteurs ont fait preuve de courage et de curiosité associés à l'esprit d'aventure. Tous s'engagent dans une forme d'enseignement, que ce soit par le biais de programmes éducatifs, de modèles et de leadership, ou de la production de documents d'étude et de rapports. Tous font preuve d'intendance par le soin et l'investissement qu'ils consacrent au bien-être durable des personnes et des projets. Tous nous ont parlé de la richesse et des défis associés au fait que leur province abrite de nombreuses communautés et nations autochtones distinctes. La multiplicité des questions, des expériences, des sites et des points de vue qui en découle peut sembler écrasante. Mais elle favorise également la patience, la détermination et la passion

Nous avons ramené de nombreux messages, idées et attentes au bureau de la Commission du droit à Ottawa. Nous avons été invités à essayer de recoller les morceaux de ce qui peut sembler être des projets de réforme du droit hétérogènes et solitaires. On nous a demandé d'envisager d'organiser des conversations inattendues ; on nous a encouragés à fournir un leadership stable et crédible dans un contexte contemporain qui semble polarisé et fracturé. On nous a confié la tâche de travailler au-delà des lois et des cadres réglementaires, plutôt que de nous confiner dans des catégories et des espaces habituels et bien rodés. On nous a rappelé l'importance de façonner et de nourrir les promesses du droit et de jeter des ponts durables entre le mondial et le local, entre les idées et les pratiques, et entre la théorie et l'engagement.

Je mets un terme à cette lettre en avril, en pleine saison des célébrations printanières associées à la réflexion et au renouveau. La transition d'une saison à l'autre rappelle le cycle de la vie et le rythme du renouvellement intergénérationnel. Les personnes que nous avons découvertes au cours de ce voyage saisissent ce rythme cyclique dans leur travail continu et toujours en évolution. Un peu comme le soleil du printemps - qu'il encourage les fleurs ou qu'il fasse fondre la neige - leurs projets rayonnent d'énergie et inspirent l'espoir.